

Connaissance, diffusion et transférabilité de l'innovation et articulation avec la recherche

Animateur : Jean-Paul Tauvel (OZP)

L'animateur présente d'abord un résumé de l'étude documentaire qu'il a menée en 2011 sur l'histoire de la valorisation des actions en ZEP.

En effet la notion de valorisation des actions lui apparaît plus pertinente et moins ambiguë que celle d'innovation, surtout s'agissant d'établissements et écoles dans un dispositif d'éducation prioritaire qui souffre le plus souvent d'une image négative.

Le texte intégral de cette étude intitulée « L'innovation en Eclair est-elle une idée neuve ? Etude de l'OZP sur les aléas de la valorisation des actions de ZEP » est consultable sur le site de l'OZP à l'adresse suivante <http://www.ozp.fr/spip.php?article10328>

I - LES PIONNIERS DES ANNEES 80 et 90

L'idée, fréquemment évoquée de nos jours, selon laquelle les ZEP pouvaient être des laboratoires du changement pédagogique n'est pas apparue tout de suite. L'idée d'innovation et l'intérêt d'une « diffusion des initiatives les plus instructives » sont à peine évoqués dans les circulaires de 1982.

En fait, ce n'est qu'avec la création du **centre Alain Savary** au sein de l'INRP en 1993 qu'ont été mises en œuvre le recueil et la diffusion systématiques de comptes rendus d'actions pédagogiques en ZEP. La constitution par le CAS d'une "base de données sur les actions éducatives et sociales en milieux difficiles", appelée DIF-ACT (contraction de milieux "difficiles" et de "actions"), a été peu à peu mise en place avec l'aide d'un réseau d'enseignants associés rémunérés par contrat. En quelques années, la base a fini par compter un ensemble d'au moins 700 fiches-actions, regroupées par niveau et par thème, diffusé à partir de 1993 sous version papier, puis sous forme informatisée : Minitel et Internet.

Malheureusement, ce projet ambitieux n'a pas résisté aux aléas de la politique d'éducation prioritaire ni à la propension naturelle de chaque nouveau ministre à marquer son passage par la modification de ce qui avait été fait avant lui. La base DIF-ACT a non seulement cessé d'être alimentée mais, ce qui est plus grave, a disparu des supports informatiques utilisés à cette époque. Le développement ultérieur d'Internet aurait bien sûr permis de mettre la base à la disposition de tous, mais la pérennité de l'action publique n'est pas toujours le souci essentiel des administrations.

En dehors du centre Alain Savary, l'**OZP**, créé en 1990, s'est efforcé avec ses faibles moyens de faire connaître les expériences menées en ZEP en organisant de 1992 à 1996 des "réunions publiques", dont les comptes rendus étaient en général publiés sur support papier dans le bulletin de l'association OZP et, à partir de 1997 jusqu'à nos jours, les "Rencontres de l'OZP", dont 93 comptes rendus sont actuellement en ligne.

Au niveau national et ministériel, dans une optique généraliste (non spécifique aux ZEP), **la base InnoValo** a été créée au début des années 90 et a connu le même sort que la base DIF-ACT.

Les Cahiers pédagogiques ont eux aussi contribué à cette valorisation avec des numéros spéciaux sur les ZEP en 1984, en 1992 (le prochain paraîtra en septembre 2012).

Au niveau académique, ce sont d'abord des CRDP et CDDP qui ont recueilli et diffusé des expériences, relayés ensuite par les CAREP, créés à la suite de la relance de 1998.

III - LA GRANDE EPOQUE (ANNEES 2000)

C'est aussi l'époque du développement d'Internet à partir de la fin des années 90.

Au niveau national

Le site **Education prioritaire**, mis en place par la DGESCO en 1999 a publié entre 2001 et 2006 un ensemble de neuf « Dossiers de l'éducation prioritaire » comprenant notamment des descriptifs d'actions, le premier dossier étant intitulé "Maths et ZEP-REP".

Parmi les services et sites, généralistes ceux-là, dédiés à l'innovation, relevons le « **Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire** », créé en 2000 par Jack Lang et qui s'est sabordé fin 2002 après avoir été rattaché malgré lui par Luc Ferry à la DESCO, et deux autres sites heureusement encore vivants, **Educasources**, créé en 1997 par le CNDP, qui signale de nombreuses actions, et la base de données documentaires sur les publics en difficulté du centre **Ville-Ecole-Intégration** (VEI), mise en ligne vers 1997.

Enfin deux importantes manifestations ont vu le jour à la fin de la décennie et ont promu l'idée d'innovation : le « **Forum des enseignants innovants** », organisé par le Café pédagogique et des associations professionnelles d'enseignants (5^{ème} édition en 2012) et les plus récentes « **Journées de l'innovation** » organisées par le ministère (2^{ème} édition en 2012).

Au niveau académique

Des centres de ressources académiques mais parfois concurrents

Les CAREP ont pris une large extension, de façon variable selon les académies. Certains ont étendu leur champ d'action à d'autres publics en difficulté et ont adopté des sigles particuliers : à Amiens le CRAEEMD (redevenu bien après CAREP), à Bordeaux le CAREC, à Lyon le centre Michel Delay, à Strasbourg le CRAVIE.

Signalons aussi, parmi d'autres, le dynamisme des CAREP de Nancy-Metz et de Rouen, qui ont multiplié les comptes rendus d'expériences.

Dans certaines académies cependant se manifeste un phénomène de concurrence entre les diverses structures ou réseaux concernés par l'action pédagogique : CRDP et CDDP, CAREP, mission académique à l'innovation... Des tensions qui ont aussi un fondement budgétaire puisque c'est la mission académique à l'innovation qui gère les crédits attribués à cette action, et on sait que la rédaction et le traitement des fiches de comptes rendus par les équipes de terrain pose des problèmes de rétribution.

Au niveau local

Parmi les sites de ZEP, il faut distinguer ceux qui affichent clairement leur appartenance à un réseau ("Le RAR de ...") de ceux qui traitent uniquement de la vie et des activités de l'établissement ou de l'école sans faire aucunement référence à l'éducation prioritaire, peut-être parfois en raison de la mauvaise image des ZEP auprès de certains parents.

Il est difficile de cerner l'impact réel de ces sites locaux sur les différents publics (élèves, parents, enseignants, municipalité, partenaires). Ils sont aussi malheureusement fragiles car

soumis sur la plan technique ou managérial aux aléas des mutations ou départs en retraite du webmestre ou du principal.

La presse régionale : sa réelle influence et ses limites

L'apport indéniable de la presse régionale à la valorisation des ZEP auprès des parents et partenaires, dont l'OZ est depuis longtemps (2004) le relais attentif, est très souvent ignoré des centres de ressource ou de recherche. Relevons cependant ses limites :

- une large surreprésentation des actions pédagogiques menées en milieu rural ;
- le peu d'attention porté au caractère innovant de l'action ;
- la centration sur le domaine péri ou extra-scolaire au détriment de ce qui se passe en classe, ce qui explique d'ailleurs que le nom du coordonnateur ZEP, véritable attaché de presse du réseau, soit souvent cité ;
- enfin et surtout une représentation inégale des académies selon que les organes de presse régionaux, parfois avec leur accord, sont bien ou peu référencés par les moteurs de recherche ; ainsi trois grandes régions sont surreprésentées, le Sud-Ouest (académies de Bordeaux et Toulouse), le Nord - Pas-de-Calais (académie de Lille) et la Champagne-Ardenne (académie de Reims).

IV - LA SITUATION ACTUELLE. TENDANCES ET RISQUES

1 - Expérimenter d'abord en ZEP

Les exemples ne manquent pas de dispositifs nationaux testés en ZEP avant généralisation : l'accompagnement éducatif au collège, l'accompagnement éducatif en primaire (qui, lui, n'a pas été généralisé, sans doute pour des raisons budgétaires), plus récemment "la mallette des parents" en 2011, le plan Sciences (pour les collèges en RAR) et l'opération "Cours le matin, Sport l'après-midi" (la présence d'établissements en éducation prioritaire est souhaitée par le ministre). Ce retour à la fonction de laboratoire de l'éducation prioritaire semble positif, à condition que les ZEP, les élèves et les parents ne soient pas considérés dans cette affaire comme les cobayes passifs et supposés plus dociles d'expérimentations hasardeuses.

3 - Intégrer les actions ZEP dans des sites d'innovation généralistes

Au niveau national

Le centre **Alain Savary**, relancé en 2005, s'est concentré depuis sur sa fonction de formation.

Le site **Education prioritaire**, qui a fait peau neuve à la rentrée 2009, propose dans sa rubrique « Agir » des fiches d'information et d'actions, reprend les reportages en ZEP réalisés par le Département VEI du CNDP et continue à faire tourner dans sa rubrique "Derniers documents" des comptes rendus d'actions tirés de la base Eduscol

Le site **Eduscol** a ouvert récemment une "base de données des expérimentations" appelée « **Expérithèque** » qui comprend plusieurs critères d'interrogation mais aucun concernant l'éducation prioritaire. Cette base a plus ou moins remplacé « **Innoscope** », « base de données des innovations » créée bien avant (2001), preuve supplémentaire de la difficulté à faire distinguer maintenant les expérimentations (loi d'orientation de 2005) des innovations.

L'**IFE** (ex-INRP) a récemment développé une importante plateforme généraliste, « **NéoPass@action** » qui propose aux enseignants des "Outils pour entrer dans le métier" (les actions réalisées en ZEP sont indiquées mais sans interrogation spécifique possible).

Au niveau académique

L'OZP récemment ne comptait plus que 4 sites de **CAREP** réellement actifs, les autres, quand ils subsistent, étant réduits à des coquilles vides sans mise à jour depuis des années.

La tendance actuelle est de confier la gestion des bases d'actions à la mission académique spécialisée, démarche qui apparaît fonctionnelle à condition que les actions en ZEP soient identifiables sur le site généraliste, ce qui est peu souvent le cas.

La création récente des **CARDIE** (« Conseiller » ou « Coordination » Recherche-Développement Innovation Expérimentation) a permis (pas partout) d'harmoniser les appellations et les fonctions des services existants : Pôle académique de soutien à l'innovation (PASIE), Mission académique à..., Cellule académique d'appui à..., Délégation académique à ...

3 - Privilégier la mise en valeur des actions gouvernementales

Outre le manque de pérennité des bases et sites spécialisés qui révèlent la volonté de chaque ministre d'imprimer sa marque sur la politique d'innovation, on constate une propension ministérielle à privilégier la valorisation de certaines actions. Des orientations officielles de ce type n'ont rien de blâmable, à condition qu'elles n'aboutissent pas à limiter la liberté d'innovation des équipes de terrain. Et cette pression se manifeste de manière implicite ou explicite aux autres niveaux hiérarchiques, académiques ou locaux.

Par ailleurs, une expérimentation locale sur une action prioritaire recommandée par l'administration se conclut difficilement par un compte rendu en demi-teinte pointant un peu trop les obstacles et difficultés rencontrées. Et pourtant, ce sont parfois les erreurs et les échecs qui constituent l'élément le plus productif des expérimentations.

4) Centrer maintenant l'expérimentation sur Eclair

La mise en place d'expérimentations est considérée par le vade-mecum Eclair publié en 2011 comme le premier des principes structurants de programme, et le processus de validation et d'évaluation est bien encadré. Dommage qu'il ait fallu un changement de ministre pour que le rapport des inspections générales sur « l'expérimentation » de Clair soit publié !

V - UNE ACTION PRIORITAIRE DE L'OZP : créer et sauvegarder une base de données "Actions en ZEP"

Dans l'objectif de pallier ces changements fréquents de politique et de sauvegarder les recueils déjà constitués çà et là, l'OZP a entrepris la constitution d'une base de données d'actions, qui présente un certain nombre de caractéristiques originales, tant au niveau des possibilités d'interrogation que de la spécificité de sa thématique.

Cette base comprend déjà plusieurs centaines d'actions. Elle n'apporte pas d'actions nouvelles par rapport à toutes celles qui sont publiées sur des sites Education nationale, mais elle a le grand avantage de regrouper toutes celles qui concernent l'éducation prioritaire en un seul lieu en proposant un système fin d'interrogation.

En résumé

- Les initiatives de mise à disposition des enseignants d'actions innovantes (ou d'actions qui marchent) ont été nombreuses, d'abord sous forme de fiches-papier, puis par le biais de sites internet.

Du point de vue qui nous intéresse ici, elles ont pu avoir des caractéristiques diverses :

- être spécifiquement destinées aux « territoires difficiles » ou aux zones prioritaires, ou bien s'adresser à « tous publics » ;

- proposer des actions validées par une instance selon des critères scientifiques ou être plus ouvertes à la communication d'informations ;

- relever d'une instance officielle ou d'une initiative plus locale.

Au fil du temps, trois tendances, plutôt négatives, se sont fait jour :

- *une perte importante des informations qui avaient été collectées, mises en forme et diffusées, mais qui ne sont plus disponibles aujourd'hui, du moins aisément, faute de continuité dans l'organisation des centres de diffusion ou des sites ;*
- *une mise en valeur disproportionnée aujourd'hui dans les sites officiels, voire dans les autres, des actions encouragées au niveau ministériel ou des initiatives issues des injonctions officielles : « mallettes des parents », internats d'excellence, Journées de l'Innovation (à distinguer du « Forum des enseignants innovants » organisé par le Café pédagogique), etc ;*
- *l'absence d'un site proprement pédagogique dédié plus particulièrement aux acteurs de l'éducation prioritaire (ou aujourd'hui d'ECLAIR). La seule base d'actions ZEP existant aujourd'hui est celle de l'OZP, qui couvre un champ plus large (informations politiques et institutionnelles, comptes-rendus que peut faire la presse régionale des initiatives et actions dans le domaine éducatif...) et reprend des présentations déjà en ligne ailleurs.*

DEBAT

Les efforts décrits ci-dessus semblent avoir eu finalement peu d'effet, ils n'ont que rarement débouché sur des échanges, des appropriations. Pourquoi ?

Plusieurs questions sont évoquées à ce sujet :

- les enseignants sont demandeurs de réponses aux questions professionnelles qu'ils rencontrent, et non pas de « catalogues » d'actions « exemplaires » qui peuvent éventuellement les culpabiliser. Les demandes des néo-titulaires sont, à ce sujet, particulièrement significatives : « Ne nous déversez pas des actions, dites-nous ce que nous devons faire ! » Les « entrées » dans les bases doivent donc être organisées pour répondre à ce type de questionnement ;
- pour que des innovations (ou, plus simplement, des actions) puissent être transférées (c'est-à-dire appropriées par d'autres, dans leur contexte spécifique), il est souhaitable qu'elles résultent d'un « partenariat acteurs de la classe/chercheurs », ces derniers (ou des formateurs) servant de « miroir » et contribuant à donner à voir ce qui peut être transféré dans d'autres contextes ;
- le besoin de sites professionnels spécifiques (comme celui de l'OZP) destinés aux « nouveaux métiers de l'éducation prioritaire (ou d'ECLAIR) est patent aujourd'hui. Les enseignants qui exercent ces « nouveaux métiers » doivent pouvoir à la fois y trouver des réponses aux questions nouvelles qu'ils se posent et être assistés pour alimenter ces sites, mais on sait aussi la difficulté de parvenir à une véritable participation du terrain en ce domaine, par le biais de forums ou de comptes rendus d'actions.